- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Cours de spécialisation en histoire de l'art médiéval : L'art roman (2HA1226)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - histoire de l'art	**Cours: 2 pg**	**Voir ci-dessous**	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Prof. Pierre Alain Mariaux
Réception sur rendez-vous pris au préalable par @: pierre-alain.mariaux@unine.ch

Une semaine au plus tard avant leur présentation orale, les étudiant-e-s auront pris le soin de solliciter un rendez-vous avec l'enseignant. Le but de cette séance est de valider l'articulation de la présentation orale.

Contenu

C'est le 19e siècle qui invente l'art roman. Habituellement, une période stylistique se définit par rapport à la période qui la précède; cette manière de faire repose sur un a priori évolutif. Il en va tout autrement de la période romane qui fut définie à rebours, en remontant du gothique afin d'en accentuer les différences essentielles. A la luminosité, à la structure fondée en raison du gothique, on a opposé le caractère populaire du roman manifesté par sa solidité et sa dimension plus spirituelle (et moins intellectuelle). Considéré comme la dégénérescence de l'art romain (à l'instar des langues romanes, dérivant du latin), l'art roman trouve sa place dans une chronologie lâche, qui court du 5e au 13e siècle. Jules Quicherat constate ainsi que le "style roman [...] a cessé d'être romain quoiqu'il tienne beaucoup du romain, et [...] n'est pas encore gothique, bien qu'il ait quelque chose de gothique." On s'accorde toutefois à situer cette période aux 11-12e siècles, avec la réserve toutefois que les phénomènes stylistiques ne s'impriment pas de manière uniforme dans le temps ou l'espace: à la suite de Nicolas Reveyron, il convient de souligner la dimension polychronique des phénomènes artistiques (on peut ainsi faire descendre la limite inférieure de la période romane au 13e siècle en Suisse, comme en Allemagne ou en Italie!).

L'enseignement porte sur les questions de définition et de chronologie, revient sur les caractéristiques et les œuvres majeures de la période avant de s'intéresser plus particulièrement à son expression sur l'actuel territoire helvétique. L'enseignement s'ouvre par 3 séances introductives ; en parallèle, les étudiant-e-s conduisent les lectures obligatoires. À partir de la 4e séance, interviennent les présentations orales individuelles des étudiant-e-s selon le régime 15' de présentation, suivies de 15' de discussion. Dans cette configuration, 3 présentations d'étudiant-e-s sont possibles par séance, mais dans le cas où il n'y en aurait qu'une ou deux, l'enseignant-e compléterait par une présentation (input) en relation avec le thème de la séance.

La présence en cours est obligatoire et constitue une condition de validation de l'enseignement. Un seuil de présence de 70% est toléré. Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de prévenir leur enseignant-e de leur absence par mail avant la séance.

Forme de l'évaluation

L'enseignement est validé par une évaluation interne notée, constituée d'une part d'une présentation orale (30% de la note finale) ainsi que d'un travail écrit de 20'000 signes tout au plus consistant en une question à approfondir, sur la base de la présentation orale (50% de la note finale), et d'autre part de lectures obligatoires, évaluées par la rédaction d'une fiche de lecture (20%) à choisir par l'étudiant-e parmi les lectures proposées. La note est pondérée selon la participation active de l'étudiant-e à toutes les séances. Le calendrier des séances, publié au début de l'enseignement et disponible sur le portail des cours, fixe les délais pour la présentation orale et pour la remise de la fiche de lecture. La remise du travail écrit a lieu au plus tard 1 mois après le passage à l'oral.

Modalités de rattrapage

Si le résultat de l'ensemble des travaux est jugé insuffisant, un premier échec est notifié (première tentative). Le rattrapage consiste en la révision de la partie insuffisante (oral, écrit ou fiche de lecture) selon les commentaires et les remarques de l'enseignant. L'étudiant-e dispose ensuite de la période sans cours pour réviser son travail et le soumettre une nouvelle fois à l'enseignant-e. Les délais de la remise sont : le 1er septembre pour les enseignements du semestre de printemps et le 1er mars pour ceux du semestre d'automne. En cas d'échec à la partie orale, le second passage à l'oral a lieu pendant la première semaine de cours du semestre d'automne (pour les enseignements du semestre de printemps) ou pendant la 3e semaine de cours du semestre de printemps (pour les enseignements du semestre d'automne).

Documentation

Une bibliographie est déposée sur le portail des cours Moodle. Des lectures obligatoires sont proposées au cours du semestre; elles figurent sur le syllabus du cours et sont téléchargeables depuis le portail des cours Moodle.

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Cours de spécialisation en histoire de l'art médiéval : L'art roman (2HA1226)

Pré-requis

Aucun pré-requis.

Forme de l'enseignement

Enseignement en partie frontal (séances introductives); en partie séminaire avec présentation orale des étudiants et participation critique de l'ensemble de l'auditoire.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Concevoir une analyse critique des textes étudiés
- Interpréter une oeuvre dans son contexte d'émergence et de réception
- Associer les oeuvres analysées avec les discours (critiques, théoriques)
- Démontrer la maitrise des outils de recherche spécifique à l'étude de la discipline

Compétences transférables

- Communiquer les résultats d'une analyse sous forme orale et écrite
- Développer un sujet de recherche de manière autonome